

ARRÊTÉ DU MAIRE N° SG/108/2026**Portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Christophe HARRIBEY**

Le Maire de la Commune de CESTAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal par arrêté,

Vu la délibération n°2/1 du 21 mars 2026 télétransmise à la Préfecture de la Gironde le 21 mars 2026 portant élection du Maire,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 constatant l'élection de Jean-Christophe HARRIBEY, en qualité de conseiller municipal,

Vu le tableau du conseil municipal en date du 21 mars 2026,

Considérant que pour permettre la bonne marche des services municipaux et la continuité du service public, il est nécessaire qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, que certaines fonctions soient assurées par un ou plusieurs adjoints et les conseillers municipaux délégués,

ARRETE

- ARTICLE 1er :** En application de l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Christophe HARRIBEY est désigné Conseiller Municipal délégué aux relations avec les entreprises, les commerçants, les artisans et les associations représentatives ainsi que la gestion du marché forain dominical.
- ARTICLE 2 :** Cette délégation entraîne délégation de signature des convocations de la Commission du marché forain.
- ARTICLE 3 :** La présente délégation est accordée à compter du 21 mars 2026 jusqu'à la fin du mandat.
- ARTICLE 4 :** La présente délégation est consentie par le Maire auquel il devra rendre compte.
- ARTICLE 5 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Celui-ci sera notifié à l'intéressé et transcrit au registre des arrêtés de la Commune. Ampliation sera adressée au Préfet de la Gironde ainsi qu'au Trésorier Principal de Castres-Gironde, comptable de la Commune.

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-213301229-20260321-ARRETE108-AI

Notifié à l'intéressé le 21/03/2026

Cestas,

Le Conseiller Municipal Délégué,



Jean-Christophe HARRIBEY

Le Maire,



Jérôme STEFFE